



OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

ES OFI INVEST MULTI STRATEGY

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE - FCPE

EXERCICE CLOS LE : 30.12.2022

1. Informations concernant les placements et la gestion	3
2. Rapport d'activité.....	7
3. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	11
4. Comptes annuels	15
4.1 Bilan.....	16
4.2 Hors-bilan	18
4.3 Compte de résultat.....	19
4.4 Annexes.....	20
5. Inventaire.....	30

Société de gestion	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT 22, rue Vernier - 75017 Paris
Dépositaire et conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex.
Teneur de comptes	AMUNDI

Informations concernant les placements et la gestion

La souscription de parts d'un Fonds commun de placement d'entreprise emporte acceptation de son règlement.

En application des articles L. 214-24-35 et L. 214-164 du Code Monétaire et Financier, il est constitué à l'initiative :

- de la Société de gestion :

ABEILLE ASSET MANAGEMENT*, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 18 608 050 euros

Siège social : 14, rue Roquépine - 75008 Paris,

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 335 133 229

ci-après dénommée la « Société de gestion »,

Un Fonds Commun de Placement d'Entreprise individualisé, ci-après dénommé le Fonds ou le FCPE, pour l'application :

- de divers accords de participation ;
- de divers plans d'épargne entreprise, plans d'épargne de groupe, plans d'épargne pour la retraite collectifs d'entreprise, plans d'épargne pour la retraite collective de groupe, plans d'épargne inter-entreprises, plans d'épargne pour la retraite collectifs inter-entreprises ;

dans le cadre des dispositions de la partie III du Livre III du Code du Travail.

Sociétés : Sociétés du groupe ABEILLE ASSURANCES (Société anonyme au capital de 1 678 702 329 €), GIE AFER (Groupement d'intérêt économique) et Epargne Actuelle (Société anonyme au capital de 89 651 360 €)

Siège social : ABEILLE ASSURANCES - 70 avenue de l'Europe - 92270 BOIS-COLOMBES

GIE AFER - 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

Epargne Actuelle - 87, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

Secteur d'activité : Assurance

ci-après dénommée l'« Entreprise ».

Ne peuvent adhérer au présent FCPE que les salariés (et anciens salariés, le cas échéant) du Groupe ABEILLE ASSURANCES, du GIE AFER et d'Epargne Actuelle ou d'une entreprise qui leur est liée, au sens de l'article L.3344-1 du Code du Travail.

Dénomination : Le Fonds a pour dénomination : « ES Ofi Invest Multi Strategy ».

Objet : Le Fonds a pour objet la constitution d'un portefeuille d'instruments financiers conforme à l'orientation définie à l'article 3 ci-après. A cette fin, le Fonds ne peut recevoir que les sommes :

- attribuées aux salariés de l'Entreprise au titre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ;
- versées dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise, y compris l'intéressement ;
- provenant du transfert d'actifs à partir d'autres FCPE ;
- gérées jusqu'à en comptes courants bloqués, pour la période d'indisponibilité restant à courir, dès lors que les accords précités le prévoient ;
- gérées jusqu'à en comptes courants bloqués et devenues disponibles en application des articles L.3323-2, L.3323-3 et D. 3324-34 du code du Travail.

* La société ABEILLE ASSET MANAGEMENT a été scindée au profit de la société OFI INVEST AM en date du 31 décembre 2022, date à laquelle elle a apporté à OFI INVEST AM sa branche d'activité de gestion de portefeuille classique. En conséquence de cette opération, l'OPC a changé la société de gestion au profit d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT (ex. OFIAM), société anonyme au capital de 71 957 490 euros, siège social 20-22 rue Vernier, 75017 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 384 940 342.

Orientation de la gestion :Objectif de gestion et stratégie d'investissement :

Le FCPE, qui est un fonds nourricier, est investi à hauteur de 85% minimum de son actif en actions de la catégorie K du compartiment de la SICAV luxembourgeoise Aviva Investors - Multi Strategy Target Return. Son objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire : *« viser un rendement brut annuel de 5% supérieur au taux directeur de la Banque Centrale Européenne (ou équivalent) sur une période de 3 années consécutives, quelles que soient les conditions de marché (rendement absolu). »*.

Le FCPE ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCPE, les risques pour le porteur sont les suivants :

- Risque de perte en capital :

Aucune garantie ou protection du capital n'est attachée à ce FCPE. L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être restitué.

- Risque de contrepartie :

La valeur liquidative du Compartiment pourrait baisser en cas de défaillance d'une contrepartie ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

- Risque de crédit :

La valeur liquidative du Compartiment pourrait baisser si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

- Risque de change :

Etant donné que le Compartiment peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourrait être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas d'évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :

L'utilisation des produits dérivés sur des marchés organisés ou de gré à gré peut exposer le Compartiment à une forte variation à la hausse ou à la baisse de la valeur liquidative à travers les sous-jacents qui réagissent aux fluctuations des marchés.

- Risque actions :

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale et des résultats des entreprises.

L'attention est attirée sur le fait que le fonds pourra investir sur des valeurs de petites capitalisations. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

- Risque de taux :

Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baissent lorsque les taux augmentent; L'investisseur peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

- Risque lié à l'investissement dans des titres à haut rendement :

Le Compartiment peut investir dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation des « titres à haut rendement / high yield » à caractère spéculatif pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du fonds.

- Risque associé à l'effet de levier :

Dans la mesure où le fonds peut recourir à l'effet de levier, sa valeur liquidative est susceptible d'être plus volatile et le risque de pertes élevées plus grand.

- Risque de liquidité :

La valeur liquidative est susceptible de baisser en raison des investissements qui peuvent être réalisés sur des titres peu liquides. En cas de rachat important de parts, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions de marché du moment.

- Risque en matière de durabilité :

Le FCPE est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Durée de placement recommandée : cinq ans minimum. Cette durée ne tiens pas compte de la durée de blocage légale des avoirs.

Composition du compartiment maître et instruments utilisés :

Le FCPE, qui est un fonds nourricier, est investi à hauteur de 85% minimum de son actif en actions de la catégorie K du Compartiment de la SICAV luxembourgeoise Aviva Investors – Multi Strategy Target Return. Le reste sera investi en liquidités. Sa stratégie de gestion sera identique à celle de l'OPCVM maître.

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres. Les OPC maître et nourricier ont par ailleurs conclu un accord portant notamment sur :

- les modalités d'accès aux informations (documents constitutifs, contrats tiers, process de suivi des risques...) ;
- les principes d'achat et de désinvestissement de parts de l'OPC nourricier ;
- toute modification les concernant.

Le fonds AIMS Target return est un fonds dit de « multi stratégies » qui se caractérise par une gestion non contrainte et indépendante par rapport à tout indice de référence.

Le Compartiment investit dans des actions, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts bancaires de toutes zones géographiques et en toutes devises. Le Compartiment peut également investir dans la limite de 10% dans des OPCVM et/ou d'autres OPC dans le respect des règles édictées par la Directive 2009/65 CE.

Le Compartiment peut avoir recours à des produits dérivés afin de réaliser des plus-values en prenant une position (courte ou longue) sur différents actifs, marchés ou flux de revenus.

Le Compartiment peut utiliser tout instrument dérivé aux fins suivantes :

- réduire les risques (par exemple, des stratégies de limitation des risques de marché et de change),
- réduire le coût de mise en œuvre de la stratégie,
- générer du capital ou des revenus supplémentaires avec un niveau de risque compatible avec le profil de risque et conforme aux règles de diversification.

• La nature des marchés d'intervention :

- règlementés
- organisés
- de gré à gré

• Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit
- Autre nature : notamment inflation, matières premières, volatilité, immobilier...

• La nature des instruments dérivés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit

• La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché, effet de levier à 7

La stratégie d'utilisation des titres intégrant des dérivés est la même que celle décrite pour les dérivés. Il s'agit à titre d'exemple, des warrants ou des bons de souscription et d'autres instruments qui pourront être qualifiés de titres intégrant des dérivés en fonction de l'évolution de la réglementation.

Le niveau de levier du Compartiment peut atteindre 700% de la Valeur liquidative.

Le risque global sur ces instruments est calculé selon la méthode de la valeur en risque absolue (VaR en anglais). Le Compartiment utilise des méthodes statistiques pour estimer, avec 99% de confiance, la perte potentielle maximale qu'il pourrait subir en un mois. »

Durée du fonds : Le Fonds est créé pour une durée indéterminée.

Pour plus de détails, le règlement est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.*
- *Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Ofi Invest Asset Management - Service Juridique - 22, rue Vernier - 75017 Paris. contact.juridique.am@ofi-invest.com*
- *Date d'agrément par l'AMF : 1er avril 2016.*
- *Date de création du FCPE : 1er avril 2016.*

rapport d'activité

2022 restera dans les mémoires comme l'une des très mauvaises années de ces dernières décennies, avec un krach historique sur les obligations et une correction sur les actions. Avant le déclenchement de la guerre en Ukraine en février, les interrogations portaient sur le caractère durable ou transitoire de l'inflation et sur l'impact du variant Omicron. La guerre en Ukraine, associée à une flambée des prix de l'énergie et des matières premières et à un embargo sur le gaz russe, a bouleversé les perspectives. Face à une inflation élevée et persistante, la plupart des grandes banques centrales se sont engagées avec détermination dans un cycle de hausse des taux directeurs et de réduction de leur bilan. Les effets sur l'inflation se sont fait sentir en fin d'année aux Etats-Unis et tardent encore à se manifester en Europe. Toutefois, anticipant la fin du resserrement des politiques monétaires, les marchés actions ont réduit leurs pertes en fin d'année. Un rebond insuffisant toutefois pour terminer dans le vert tandis que les marchés obligataires confirmaient une année noire. Parmi les rares actifs en hausse en 2022, le pétrole et le dollar se distinguent.

L'environnement économique :

L'activité économique mondiale a subi un ralentissement généralisé et plus marqué qu'attendu en 2022, avec une inflation qui a atteint des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies. La hausse des prix, le durcissement des conditions financières par la plupart des Banques centrales, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les effets persistants de la pandémie de Covid ont pesé sur la dynamique économique mondiale.

L'année 2022 a ainsi connu une contraction du PIB américain au premier semestre de 2022, suivi d'un repli dans la zone euro au second semestre, et une persistance du Covid et des confinements en Chine, sur fond de crise grandissante du secteur immobilier. En parallèle, le chômage est au plus bas de l'histoire de la Zone euro à 6,5 % et le plein emploi s'est maintenu aux Etats-Unis. Selon les prévisions d'octobre 2022 du FMI (Fonds Monétaire International), la croissance mondiale devrait ralentir de 6 % en 2021 à 3,2 % en 2022 et 2,7 % en 2023. Dans le détail, la croissance aux Etats-Unis devrait passer de 5,7 % en 2021 à 1,6 % en 2022 pour tomber à 1 % en 2023. Malgré la guerre en Ukraine, la zone euro résiste mieux en 2022 avec une croissance attendue par le FMI de 3,1 % contre 5,2 % en 2021, mais elle risque de tomber à 0,5 % en 2023. Selon ces mêmes prévisions, l'inflation mondiale qui s'est affichée à 4,7 % en 2021, devrait bondir à 8,8 % en 2022, avant de diminuer à 6,5 % en 2023 et 4,1 % en 2024.

Les Banques Centrales :

L'année 2022 a marqué un tournant majeur dans les orientations des politiques monétaires mondiales. L'inflation n'étant pas maîtrisée et la balance des risques restant orientée à la hausse tout au long de l'année 2022, les banques centrales ont été pressées d'agir, pour éviter que cette hausse des prix ne s'installe de manière durable. Ainsi, les durcissements monétaires se sont généralisés à travers le monde et l'exercice des différents banquiers centraux s'est complexifié. Ils ont réaffirmé, à la fin de l'été, leur volonté de lutter coûte que coûte contre l'inflation et ont, par conséquent, accéléré la hausse des taux directeurs au second semestre.

En un an, la Réserve fédérale américaine (Fed) a opéré une progression spectaculaire de ses taux directeurs : les taux à court terme, qui oscillaient encore entre zéro et 0,25 % en mars, se situent désormais entre 4,25 % et 4,5 %, leur plus haut niveau depuis quinze ans. Il s'agit de la hausse la plus brutale depuis 1980.

De son côté, la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé en juillet dernier sa première hausse de taux directeurs depuis 2011 et a fait passer en quelques mois son taux de dépôt de -0,50 % en juin à 2 % fin 2022, un rythme inédit. Le taux sur les opérations de refinancement à court terme est pour sa part remonté à 2,50 %, au plus haut depuis fin 2008. La BCE a également indiqué qu'elle allait réduire à compter de mars 2023 son portefeuille de dette accumulée pendant les années de crise.

Impact sur les marchés financiers :

Sur le marché obligataire, l'année 2022 a été marquée par des mouvements spectaculaires. Face à un choc d'inflation imprévu renforcé par la crise en Ukraine, les banques centrales ont fortement relevé leurs taux, faisant plonger la valorisation des obligations. Ces décisions de politique monétaire impactent directement les taux long terme, dont la tendance haussière s'est amplifiée à partir de la fin de l'été. Cette hausse des taux long terme figure parmi les plus fortes des 40 dernières années. Le taux à 10 ans américain a bondi de 1,40 % en début d'année à 3,87 % fin décembre, frôlant même les 4,5 % en octobre. Le Bund allemand est passé de -0,10 % à 2,57 % sur l'année, tandis que le taux français de l'OAT (Obligation assimilable du Trésor) 10 ans grimpait de 0,25 % à 3,11 %.

De leur côté, les actions terminent également l'exercice 2022 dans le rouge, confirmant la corrélation inhabituelle des marchés actions et obligataires. Malgré la guerre en Ukraine, l'inflation galopante, la remontée brutale des taux et la crise énergétique, la

Bourse de Paris a finalement nettement limité ses pertes à -7,37 % (dividendes nets réinvestis) en 2022. Une performance qui doit beaucoup au rebond de plus de 15 % depuis son point bas atteint le 29 septembre. La plupart des autres Bourses européennes ont également limité leurs pertes en fin d'année, et l'indice Eurostoxx termine l'année sur une baisse de 12,31 % (dividendes nets réinvestis). En revanche, la résistance des bourses européennes contraste avec la chute de Wall Street, où le S&P 500 a reculé de plus de 20 % (dividendes nets réinvestis, couvert en euro) en 2022 et a enregistré son pire exercice depuis la crise financière de 2008. Mais c'est le secteur technologique, jusqu'ici bénéficiaire des taux d'intérêt proches de zéro, qui a été l'un des principaux contributeurs au repli général. Le Nasdaq à forte coloration technologique a ainsi chuté de plus de 28 % (dividendes nets réinvestis). Également dans le rouge, on trouve les secteurs des télécommunications et de la consommation non-essentielle, alors que le secteur de l'énergie a, au contraire, profité de la hausse des cours pétroliers et gaziers.

LA POLITIQUE DE GESTION

Le contexte de marché négatif a entraîné des pertes dans la section Market Return du portefeuille, qui détient des positions directionnelles actives sur les actions, le crédit et les convertibles. Les pertes ont été relativement modestes toutefois, en raison de la solide structure de portefeuille intégrée dans la mise en œuvre des positions, qui comprend à la fois l'utilisation d'options convexes et de données quantitatives pour la gestion dynamique des positions. Le marché haussier, soutenu par la politique d'assouplissement monétaire, étant probablement derrière nous, nous pensons que notre capacité à utiliser des techniques plus sophistiquées pour mettre en œuvre des positions et à tirer des enseignements du marché continuera à être cruciale pour naviguer sur les marchés.

Opportunistic Returns, qui regroupe les positions les plus idiosyncratiques et à valeur relative, ont été à l'origine de l'essentiel des rendements en 2022. Ce résultat s'inscrit dans la continuité de la tendance de performance solide depuis les améliorations apportées au processus d'investissement et les investissements dans les capacités quantitatives et systématiques.

La résilience intégrée dans l'approche sans contrainte d'AIMS (Aviva Investors Multi-Strategy) peut être démontrée par la contribution de la duration aux performances. Bien qu'il s'agisse de l'une des classes d'actifs les plus difficiles, elle a généré la majeure partie des gains du portefeuille grâce à notre positionnement à court terme sur certains marchés, à savoir les taux américains, européens et japonais. Des gains ont également été réalisés dans les expositions de longue durée aux taux britanniques.

La valeur relative a également permis de générer des rendements en actions, avec une contribution positive de 0,9 %, grâce à des positions dans des secteurs tels que la santé et les ressources aux États-Unis, par rapport au marché global. La volatilité, que l'équipe d'investissement a été utilisée comme un meilleur indicateur ajusté au risque pour le marché du haut rendement, a contribué à hauteur de 0,8 %. En comparaison, les marchés du haut rendement américain et européen ont perdu 11 % sur l'année. Il est intéressant de noter (comme pour la duration longue, mais pour des raisons différentes) qu'au cours d'une année de baisse des marchés d'actions, la volatilité à long terme n'a pas fourni de protection contre les marchés d'actions, sachant que la trajectoire était plutôt caractérisée par une lente progression à la baisse que par des fluctuations importantes. Au lieu de cela, l'équipe d'investissement, grâce à son expertise des marchés volatiles et variables, a pu structurer ses positions de volatilité courte pour générer des rendements.

Le fonds a pu atteindre ce résultat avec une très faible sensibilité aux marchés actions, qui mesure le bêta du fonds par rapport aux actions mondiales. Au cours de la seconde moitié de l'année, alors que nous avons commencé à prendre en compte les risques croissants de récession, nous avons réduit sensiblement notre bêta actions. En fait, le fonds a tenu une position courte tactique sur ses positions directionnelles en actions vers la fin de l'année avant de revenir à la neutralité.

Si l'on examine les performances sur 2022, le premier trimestre a été difficile pour les marchés, sachant que l'inflation élevée, la hausse des rendements obligataires et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont entraîné des pertes généralisées sur les actions, les titres à revenu fixe et le crédit. Malgré cela, le fonds a généré des rendements positifs de 1,5 %. Les stratégies de rendement du marché ont enregistré des gains au cours de la période, en grande partie grâce à l'exposition aux valeurs pétrolières et gazières, les prix du pétrole ayant atteint leur plus haut niveau en sept ans. Opportunistic Returns a apporté la contribution la plus importante au portefeuille, principalement grâce à sa position courte sur les taux américains. Risk-Reducing Returns a pesé sur la performance, ce qui a conduit à la clôture du intraday momentum et du panier de devises des marchés émergents. Le deuxième trimestre a été plus difficile, le fonds affichant des pertes de 3,2 %. Au premier semestre 2022, les actions mondiales ont connu la plus forte baisse depuis 60 ans, les risques de récession ayant été rapidement pris en compte dans les cours des actions et le crédit, entraînant finalement de nombreux marchés en territoire baissier. Les prix des produits de base ont également été affectés. Si les sections Opportunistic et Risk-Reducing du portefeuille ont généré des gains, ceux-ci ont été totalement effacés par les positions longues en actions et matières premières de la section Market Returns du portefeuille. Le fonds a rattrapé une partie des pertes du trimestre précédent au troisième trimestre (+1,8 %), traversant un trimestre particulièrement délicat. En effet, les discours belliqueux des banques centrales pour endiguer l'inflation, les inquiétudes concernant l'approvisionnement énergétique de l'Europe et les turbulences du marché suite à l'annonce du mini-budget du gouvernement britannique ont provoqué de forts mouvements de repli sur les actifs risqués et une volatilité sans précédent sur les marchés obligataires. Opportunistic Returns a continué à générer des gains importants, suivi dans une moindre mesure par Risk-Reducing Returns. Market Returns a terminé la période avec une légère baisse de la performance. Les actifs à risque ayant clôturé le quatrième trimestre sur une note positive et les obligations

européennes ayant continué à se vendre en raison du resserrement de la politique monétaire, le fonds a enregistré sa deuxième meilleure performance trimestrielle depuis sa création, avec une hausse de 4,9 %. Opportunistic Returns a surperformé, grâce à ses positions courtes sur les taux européens et longues sur les taux britanniques, suivies de ses positions courtes sur les taux japonais. Market Returns a également contribué à des gains importants, grâce à la décision du fonds d'adopter une position courte nette sur les actions en décembre. La performance de Risk-Reducing Returns a légèrement diminué.

Au niveau du portefeuille global, Opportunistic Returns a été le principal contributeur à la performance du fonds, grâce ses positions à courte durée aux États-Unis, en Europe et au Japon, ainsi qu'à sa position à longue durée au Royaume-Uni. Le principal détracteur a été le steepener (produit à terme jouant sur la pentification de la courbe des taux) britannique, une position qui a été fermée au deuxième trimestre. Market Returns a pesé sur la performance du fonds, en raison de notre exposition longue aux actions américaines et aux convertibles mondiaux. Les positions en actions du secteur des ressources et de l'énergie ont toutefois permis d'atténuer certaines des pertes. Enfin, les principaux détracteurs de la section Risk-Reducing du portefeuille ont été les stratégies fermées de vente à découvert d'un panier de devises de marchés émergents et du intraday momentum, dont les pertes ont été amorties par les gains d'un panier restructuré de devises asiatiques et d'une position courte sur l'euro par rapport au dollar américain.

Sur la période, la performance du FCPE a été de 3,93%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AVIVA INVESTORS SICAV MULTI STRATEGY TARGET RETURN FUND	416 543,60	332 008,19

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet via le lien : www.ofi-invest-am.com.

Le rapport sur l'exercice des droits de vote par la Société de Gestion est disponible sur son site internet.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Investment Solutions, étant précisé que jusqu'au 4 juillet 2022, ce service était assuré par Aviva Investors Global Services Limited. A ce titre, elle utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.

Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site : www.ofi-invest-am.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.ofi-invest-am.com.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Politique de rémunération

Partie qualitative

Abeille Asset Management s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AAM, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit,

notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, Abeille Asset Management est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com>

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2022, le montant des sommes versées par Abeille Asset Management à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 14 616 399 euros, hors charges patronales. Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2022 à l'ensemble des 157 salariés d'Abeille Asset Management (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 389 933 euros, hors charges patronales. Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM), et soumis à différé partiel, s'élevait à 0 euros.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2022, 2 171 123 euros concernaient les « cadres supérieurs » (soit 9 personnes au 31 décembre 2022), 3 397 173 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 27 personnes au 31 décembre 2022).

Effets de levier

Levier brut : 97,2%.

Levier net : 100%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 décembre 2022.

SFDR

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

ES OFI INVEST MULTI STRATEGY n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'ES OFI INVEST MULTI STRATEGY ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Changement intervenu :

Dans le cadre du projet de réorganisation du groupe Aéma ayant pour le but le rapprochement des entités de gestion d'actifs au sein d'un pôle unique, la branche d'activité de gestion de portefeuille classique d'ABEILLE ASSET MANAGEMENT a été apportée à la société OFI AM avec date d'effet au 31 décembre 2022.

Changement à intervenir :

En conséquence de cette opération, à compter du 1er janvier 2023, le FCPE a changé la société de gestion au profit d'OFI INVEST ASSET MANAGEMENT (ex. OFI AM), société anonyme, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 384 940 342 et ayant son siège social situé au 20-22 rue Vernier, 75017 Paris, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 92-12.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30 décembre 2022

ES OFI INVEST MULTI STRATEGY
FONDS D'EPARGNE SALARIALE NOURRICIER
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale nourricier ES OFI INVEST MULTI STRATEGY relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

**ES OFI INVEST MULTI STRATEGY****Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ES OFI INVEST MULTI STRATEGY

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

.....
*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
 T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ES OFI INVEST MULTI STRATEGY

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.05.02 11:16:59 +0200

comptes
annuels

BILANactif

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Instruments financiers	3 454 532,64	3 237 575,22
• OPC MAÎTRE	3 454 532,64	3 237 575,22
• CONTRATS FINANCIERS	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	99 745,46	149 443,43
Liquidités	99 745,46	149 443,43
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	3 554 278,10	3 387 018,65

BILAN passif

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	3 544 130,22	3 371 611,90
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	10 345,15	16 086,59
• Résultat de l'exercice	-307,77	-1 053,84
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	3 554 167,60	3 386 644,65
Instruments financiers	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	110,50	374,00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	110,50	374,00
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	3 554 278,10	3 387 018,65

HORS-bilan

30.12.2022

31.12.2021

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	133,47	0,02
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Crédits d'impôt	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	133,47	0,02
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-446,23	-1 084,04
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-446,23	-1 084,04
Résultat sur opérations financières (I - II)	-312,76	-1 084,02
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-	-
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	-	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV + V)	-312,76	-1 084,02
Régularisation des revenus de l'exercice (VI)	4,99	30,18
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)	-	-
Résultat (I - II + III - IV + V +/- VI - VII) :	-307,77	-1 053,84

règles & méthodescomptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Le FCPE est investi à hauteur de 85% minimum de son actif en actions de la catégorie K du Compartiment de la SICAV luxembourgeoise Aviva Investors - Multi Strategy Target Return.

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : Finalim, Bloomberg ou Reuters ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant. Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour.

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle lors de leur acquisition est supérieure à trois mois sont évalués jusqu'à leur échéance au taux de marché, majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle lors de leur acquisition est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice », en linéarisant, sur la durée de vie restant à courir, la différence entre leur valeur d'acquisition et leur valeur de remboursement.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêt sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation publié par la Banque Centrale Européenne.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Mode de comptabilisation des titres

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus. Ceux-ci sont inscrits au compte 1071 : frais de négociation.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement.

Mode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons de produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des revenus encaissés.

Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Le fonds calcule les intérêts courus conformément aux règles applicables en matière de négociation de titres.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de fonctionnement et de gestion du fonds

Toute modification de la rédaction de cet article est soumise à l'accord préalable du Conseil de Surveillance.

Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge
Frais de gestion financière	Actif net	0,10% TTC maximum	ENTREPRISE
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(1)	FCPE
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	de 2,40 à 36 euros TTC (selon le pays)	FCPE
Commission de surperformance	Actif net	Néant	FCPE

(1) Le détail des frais de l'OPCVM maître est présenté dans le prospectus.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

Changements intervenus :

01/01/2022 : Mise à jour règlementaire Taxonomie

11/02/2022 : Mise à jour annuelle

17/05/2022 : Mise à jour clause souscripteurs concernés (interdiction de souscription ressortissants russes et biélorusses) ; Mise à jour des liens internet

13/07/2022 : Mise à jour frais courants 2021

03/10/2022 : Changement de dénomination

Changement à intervenir :

01/01/2023 : Changement de société de gestion ; PRIIPS

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

exercice annuel

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Réinvestissement dans le fonds du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

évolutionactif net

	30.12.2022	31.12.2021
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	3 386 644,65	3 484 560,74
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc) :	604 826,45	490 604,54
• Versements de la réserve spéciale de participation	-	-
• Versements au titre du plan d'épargne		
- versements volontaires des salariés	-	-
- abondements de l'entreprise	-	-
• Intérêts de retard versés par l'entreprise	-	-
• Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	-	-
• Transferts provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-568 276,25	-634 002,84
• Transferts à destination d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	-	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 769,57	16 990,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-243,21	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-1 136,50	-374,00
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	120 895,65	29 950,15
- Différence d'estimation exercice N	268 763,19	147 867,54
- Différence d'estimation exercice N-1	147 867,54	117 917,39
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-312,76	-1 084,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3 554 167,60	3 386 644,65

compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	D1	D2	D3	Autres devises
Actif				
Opc Maître	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	-
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	110,50
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Provisions commissions de mouvement	110,50
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	57 029,0345	604 826,45	54 328,0172	568 276,25
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion restant à la charge de l'Opc (frais fixes) en % de l'actif net moyen	-
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	3 454 532,64
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.12.2022	31.12.2021
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-307,77	-1 053,84
Total	-307,77	-1 053,84
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-307,77	-1 053,84
Total	-307,77	-1 053,84
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.12.2022	31.12.2021
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	10 345,15	16 086,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	10 345,15	16 086,59
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	10 345,15	16 086,59
Total	10 345,15	16 086,59
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCPE au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Actif net	3 554 167,60	3 386 644,65	3 484 560,74	3 485 448,21	2 427 462,50
Nombre de parts en circulation	325 616,0364	322 915,0191	336 700,5928	345 870,1713	262 698,0508
Valeur liquidative	10,9152	10,4877	10,3491	10,0773	9,2405
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,03	0,04	-0,004	-0,05	-0,05

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 1er avril 2016

inventaire au 30.12.2022

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>O.P.C.V.M.</i>						
LU1225026605	AVIVA INVESTORS SICAV MULTI STRATEGY TARGET RETURN FUND	PROPRE	3 177,738	3 454 532,64	EUR	97,20
<i>Total O.P.C.V.M.</i>				3 454 532,64		97,20
<i>Total Valeurs mobilières</i>				3 454 532,64		97,20
<i>Liquidités</i>						
<i>AUTRES</i>						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-110,50	-110,50	EUR	-0,00
<i>Total AUTRES</i>				-110,50		-0,00
<i>BANQUE OU ATTENTE</i>						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	99 745,46	99 745,46	EUR	2,81
<i>Total BANQUE OU ATTENTE</i>				99 745,46		2,81
<i>Total Liquidités</i>				99 634,96		2,80
Total ES OFI INVEST MULTI STRATEGY				3 554 167,60		100,00